



par

Corinne Leblicq

L'îlot du Parnasse est un coin de Bruxelles que tout vieil Ixellois connaît bien. Il constitue un quadrilatère bordé par la rue du Trône, la rue Caroly, la rue du Parnasse et la rue d'Idalie.

Quel est l'habitant de ce que l'on appelle le « haut Ixelles » qui ne se souvient du charmant café du Limousin, du Palais du Cigare, du traiteur réputé, du savant restaurateur de tableaux, de l'ensemblier-décorateur connu pour sa longue expérience, du fleuriste, de l'antiquaire, ... bref, de tous les commerces donnant à ce tronçon de la rue du Trône son charme désuet et son aristocratique cachet.

On n'aime jamais voir démolir ces vieilles demeures pleines de souvenirs, témoins d'une époque, d'une ambiance, de personnalités que l'on a peur d'oublier avec leur disparition. Mais quoi de plus triste encore que d'assister à la détérioration par abandon ou par vandalisme de toutes ces maisons vidées petit à petit de leurs habitants et donc de leur raison d'exister.

Parce que c'est délabrée, grise et sale que devenait la rue du Trône : il n'y avait plus personne à demeure pour interdire aux chenapans de briser les vitres, pour défendre le placardage d'affiches de tous genres, bien vite déchirées pour faire place à plus voyant encore.

Du côté de la rue du Parnasse s'était installé le grand Institut des Sœurs de la Charité, « pensionnat pour jeunes filles de bonne famille, situé au grand air », comme on le vantait il y a cent ans.

Pourquoi ce nom mythologique pour un site ne ressemblant guère à la montagne des dieux ? S'il faut en croire M. Jaumot, signale d'Osta, cette rue doit son nom à la manie hellénophile d'un échevin ixellois, le professeur Jules Bouillon. Il est à remarquer que l'important Institut des Sœurs de la Charité n'a pas tardé à être appelé Institut du Parnasse, tellement est forte la tradition populaire des lieux-dits.

Toutefois, cet illustre institut n'était plus, et depuis fort longtemps, « situé au grand air ». Que respiraient ces frères jeunes filles ? L'air plus que vicié et les émanations multiples des voitures, toujours plus nombreuses dans ce quartier dominé par les immeubles à bureaux, et des bus, obligés à de longs arrêts avant de s'engouffrer dans le couloir étroit qu'est la rue d'Idalie, avant de se lancer, moteur hurlant, dans la rue du Trône.

A ces difficultés de circulation et ces problèmes de vétusté (la plupart des immeubles de l'îlot ont fait l'objet d'un décret d'insalubrité de la part de la commune d'Ixelles), s'ajoute la préoccupation de



M. le bourgmestre Demuyter devant un dépeuplement croissant de la commune.

En effet, depuis 1964, la population ixelloise n'a cessé de décroître. Ixelles a perdu plus de 1 100 personnes par an et ne comptait plus, au 31 décembre 1977, que 79 677 habitants, soit une perte de 14 330 unités en 13 ans. De plus, la commune a perdu 8 379 personnes âgées de moins de 65 ans, tandis que le nombre de celles âgées de plus de 65 ans augmentait de 618 unités, signe manifeste d'un vieillissement de la population. Enfin, la commune a enregistré également entre 1961 et 1977 un accroissement de plus de 26 % de sa population étrangère.

M. Demuyter, lors de la conférence présentant le projet du nouvel ensemble du Parnasse à la presse, a soulevé encore un autre problème. Reprenons les termes mêmes de son allocution à ce propos : « Il est bien certain que l'urbanisation des tissus les plus anciens de notre capitale pose des problèmes très difficiles à résoudre. La politique de rénovation à blanc, pratiquée au cours des dernières années, a provoqué entre autres choses une augmentation absolument anormale du prix des terrains. Je ne veux pas mettre en cause, ici, cette politique, mais je dois constater les faits et il

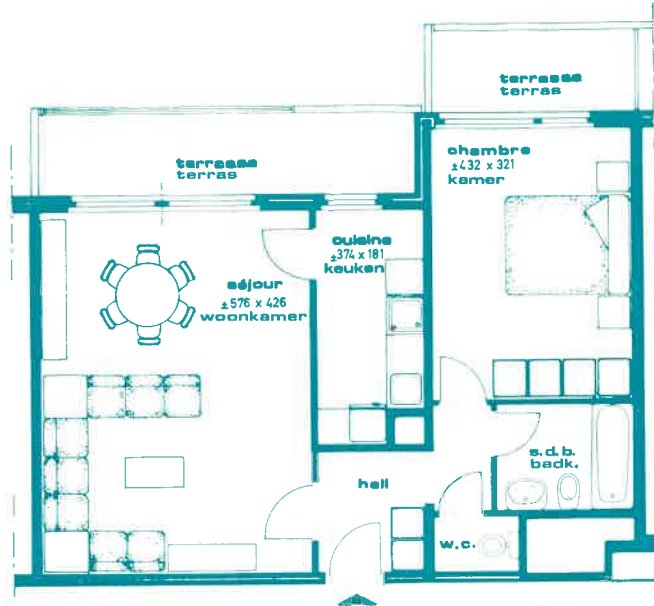
est bien certain que cette augmentation considérable du prix des terrains a amené les promoteurs à réserver, dans la quasi-totalité des cas, les nouvelles constructions à usage de bureaux. Le quartier dans lequel se trouve placé l'îlot Parnasse a connu un tel phénomène... »

Toutes ces questions, les unes plus alarmantes que les autres, soulevaient des exigences pressantes : non seulement l'élargissement des artères de grande circulation mais surtout le repeuplement du quartier à des conditions acceptables par la construction de logements aérés et agrémentés d'espaces verts, dans le but d'un rajeunissement de la population.

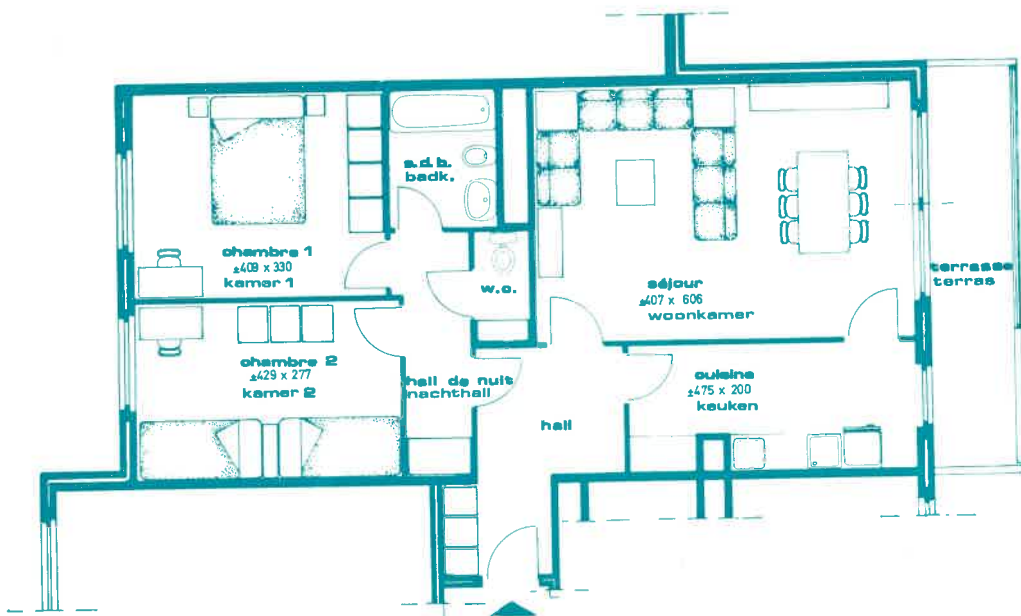
Fort heureusement pour la commune, incapable financièrement d'entreprendre la réalisation de ces buts, un groupe privé lui a présenté un projet de « rénovation » (il s'agit en réalité d'une nouvelle construction) de tout l'îlot Parnasse répondant à son objectif principal, soit le redéploiement d'un habitat à caractère humain et l'amélioration du trafic.

Le programme a reçu l'appui total de la commune et fit l'objet d'une convention entre elle et le promoteur, par laquelle celui-ci s'engage au respect de certaines

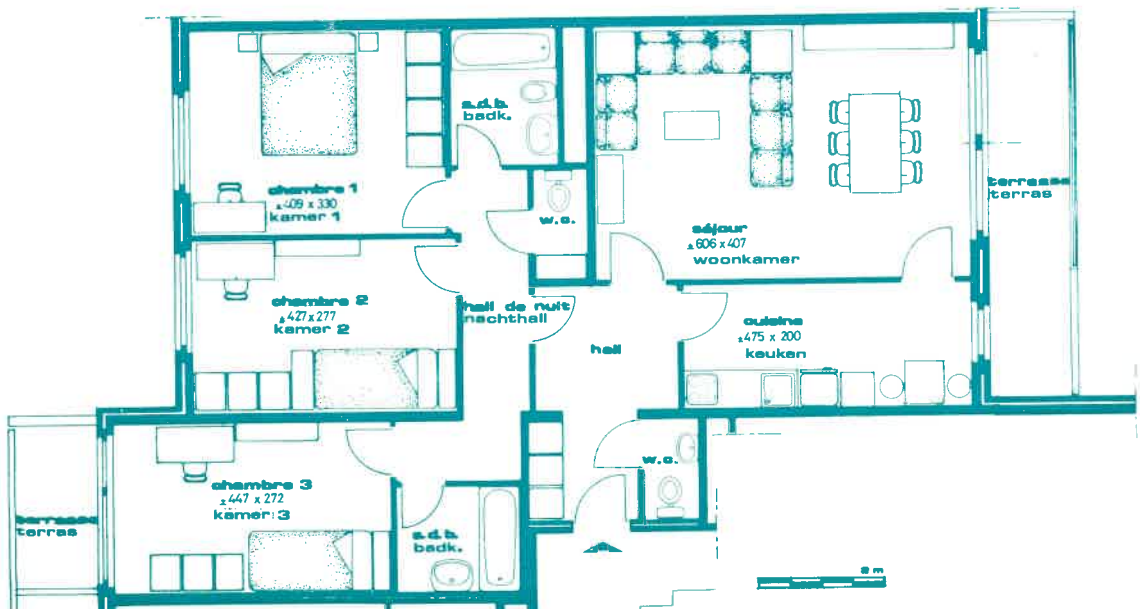
1 chambre



2 chambres



3 chambres





obligations, notamment à propos des délais d'exécution.

Le projet rencontra ensuite l'accord de la Commission de concertation, des autorités de l'Urbanisme et du Conseil d'agglomération.

Mais qu'en est-il en fait de ce projet qui n'en est qu'au stade des premières fondations ? La surface totale de l'îlot est de plus de 3 ha, dont 37 % iront aux bâtisses, 18 aux demi-voiries bordant la zone et 45 aux espaces verts, rues et placettes intérieures et zones diverses.

Des surfaces à construire, 65 % seront affectés à la résidence par des logements allant du studio à l'appartement de trois chambres ou plus, 24 % à l'exploitation de bureaux et 11 % aux commerces et services divers.

Des garages en sous-sol ont été prévus suivant les normes en vigueur et permettront un accès direct aux immeubles.

Les architectes Polak & Stapels ont repensé l'îlot dans son intégralité. Il s'articulera autour d'une rue piétonne aux multiples élargissements formant des placettes. Son animation proviendra, espère-t-on, de

la présence de nombreux commerces, tous situés aux rez-de-chaussée des immeubles. Autre facteur pouvant susciter une atmosphère de village : la création, dans le prolongement de la rue piétonne, d'un important espace de verdure aménagé en parc et qui se manifestera à travers tout l'îlot sous diverses formes : arbres, plantes vertes, fleurs, jardinets...

Signalons que la conception même des immeubles pourrait permettre l'aménagement de véritables jardins suspendus, grâce aux très nombreuses terrasses disposées en retrait ou en gradins le long des façades non rectilignes.

Les plans, les photos et les maquettes démontrent une grande diversité dans les volumes architecturaux, les appartements bénéficiant d'une disposition très variée : l'architecture de l'ensemble rompt l'uniformité, tant par l'implantation des immeubles que par la variation de leur hauteur et de leur alignement. Cette impression de rupture de l'uniformité est encore renforcée par l'utilisation mêlée des matériaux : brique, béton et ardoise.

Selon les propos de M. Demuyter, la verdure est un élément essentiel de ce projet : c'est pourquoi le 12 octobre dernier, le bourgmestre ixellois n'a pas posé la première pierre traditionnelle mais a planté un arbre symbolique qui prendra place dans le parc du Parnasse, précisant d'autre part que les deux très beaux arbres qui se situaient derrière les façades de la rue du Trône apparaîtront désormais à front même de cette rue élargie.

Aux amateurs éventuels, voici le prix des différents logements :

- Studio : à partir de 950 000 francs;
- Appartement 1 chambre : à partir de 1 650 000 francs;
- Appartement 2 chambres : à partir de 1 950 000 francs;
- Appartement 3 chambres : à partir de 2 700 000 francs (2 salles de bains).

L'achèvement de la première phase est prévu pour l'automne 1980, tandis que les premiers appartements de cette phase seront livrés — si tout va bien — dès l'automne 1979.

Signalons enfin aux futurs candidats propriétaires ou locataires que l'îlot du Parnasse se situe à un point stratégique de communications en tous genres et à quelques minutes des principaux centres de divertissements multiples.

Seul l'avenir nous renseignera sur la réussite de ce projet, il faut le reconnaître, fort attrayant...

habiter

PUBLICATION TRIMESTRIELLE ÉDITÉE PAR L'INSTITUT NATIONAL DU LOGEMENT

N° 78



espaces collectifs privés · une cité de l'amitié · neue heimat · compromis de vente
rénovation à thuin · travailleurs étrangers · visite à guise · village universitaire